SOCIÉTÉ

Migration: Birou surfe sur la diversité culturelle

- **Un Forum pour élaborer une vision concertée de l'intégration**
- **Emploi et éducation, incontournables**
- **Les apports de la diversité dans le monde du travail**

Les deux ministres Anis Birou et Amine Sbihi, en compagnie de Marina Del Corral Téllez, secrétaire générale de l'Immigration et l'Emigration en Espagne. Pour la ministre espagnole, «deux domaines sont considérés comme stratégiques pour le succès de l'intégration: l'emploi et l'éducation»
(Ph. Bziouat)

APRÈS la régularisation, l'intégration. Anis Birou, ministre des MRE et des Affaires de la migration, n'est pas au bout de ses peines. Une fois plus de 20.000 émigrés régularisés, le voilà engagé dans un chantier plus complexe que constituent l'intégration et les défis de l'interculturalité des étrangers, particulièrement des Subsahariens qui viennent de plusieurs pays aux cultures et langues différentes. Ce qui ne lui facilite pas la tâche. C'est donc pour élaborer une vision concertée de la gestion de la diversité culturelle et la construction d'une feuille de route que Anis Birou a organisé hier ce 2e Forum de l'immigration. Cette rencontre devra instituer une politique d'interculturalité fondée sur un brassage culturel, imprimé dans les fondements de la société marocaine. Cela se fera sur la base d'une pluralité linguistique, culturelle et cultuelle comme source de grandeur des civilisations et sur une capitalisation critique de l'expérience des pays à grande tradition migratoire. D'ailleurs, ce forum est organisé à un moment marqué par la recrudescence des postures d'exclusion, de repli identitaire et de confrontation entre les cultures et les religions. Cependant, le Maroc a fait le choix d'une politique migratoire, basée sur les principes universels des droits de l'homme et une démarche basée sur la concertation, a souligné Anis Birrou.

Par ailleurs, Marina Del Corral Téllez, secrétaire générale de l'immigration et l'Emigration en Espagne, a été pragmatique: «La promotion de la diversité culturelle ne doit pas empêcher que les politiques d'intégration poursuivent le même objectif pour tous. Il s'agit d'atteindre l'égalité et la non-discrimination dans l'accès normalisé de tous les citoyens aux services publics. C'est ainsi que l'intégration entraîne le renforcement de la cohésion sociale», dit-elle. Pour la ministre espagnole, deux domaines sont considérés comme stratégiques pour le succès de l'intégration. Il s'agit de l'emploi et de l'éducation. Elle a insisté sur l'amélioration de la capacité d'insertion professionnelle à travers des politiques actives de formation adressées à tous les citoyens, ressortissants de ce pays ou immigrés.

En matière d'éducation, Marina Del Corral Téllez a mis l'accès sur le système d'enseignement et l'apprentissage de la langue et la culture du pays d'accueil. Parallèlement, il s'agit d'établir des «programmes qui prennent en compte le maintien de la culture du pays d'origine, dans un cadre de coexistence avec la société d'accueil». Elle a évoqué deux projets, cofinancés par l'UE, avec la participation des entreprises, des syndicats, des municipalités, des associations et des universités. L'un porte sur «la gestion de la diversité» et l'autre sur «la diversité culturelle» dans la PME. L'objectif est d'analyser de l'égalité de traitement et de la gestion de la diversité dans le monde du travail. «Grâce à ce travail, nous avons identifié les bonnes pratiques et avons transmis des valeurs sur la diversité culturelle dans l'entreprise comme sa capacité à la rendre plus compétitive», dit-elle.

Quant au ministre de la Culture, Amine Sbihi, il a rappelé que le Maroc possède une volonté politique pour traiter le dossier de la migration et des réfugiés. Les étrangers n'éprouvent pas de difficultés à s'intégrer au Maroc, indique-t-il. ❑

M. C.

Pour réagir à cet article: courrier@leconomiste.com

Quid du droit de vote

DRISS El Yazami, président du CNDH, a appelé à l'apprentissage de la gestion de «la diversité culturelle qui se mondialise et s'accélère de plus en plus». Il a également mis le doigt sur la migration comme source de tensions et instrumentalisation politique. Déjà, il y a près d'un mois, le CNDH avait adressé un mémorandum aux partis politiques pour l'intégration des étrangers. Il avait proposé d'accorder le droit de vote lors des élections communales à ceux qui résident régulièrement au Maroc pendant une période de 5 ans et plus. Cette recommandation s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'article 10 de la Constitution. Si cette possibilité est donnée, elle ouvrira la voie à la réciprocité. Il a profité de l'occasion pour lancer cet appel également à l'Espagne. Sauf que Madrid accorde, au niveau local, le droit de vote aux étrangers dont le pays d'origine est signataire de l'accord de réciprocité.❑

Offres ou Demandes d'emploi
Bon de commande

à retourner à L'Economiste au
70, Bd. Massira Khadra - Casablanca
Tél.: 05.22.95.36.00 -Fax: 05.22.36.59.26

Nom:.....

Adresse:.....

Téléphone:.....

• Parution: Mardi ❑

(prière d'écrire en majuscule)

• Demandes d'emploi

❑ **Règlement en espèces: 240 DH TTC pour 1 module / parution**
1 module = 4 cm (H) x 6 cm (L)

• Offres d'emploi

❑ **Je joins mon chèque de 1.800 DH TTC pour deux modules / parution**
2 modules = 8 cm (H) x 6 cm (L)